

# Chronique du Haut-Doubs

## Le Haut-Doubs ou l'âge d'or de Robert Schwint

Robert Schwint est comme les vieux vins : il se bonifie au gré du temps, même s'il faut en convenir, la première mouture était déjà sympathique. L'objectivité commande de lui reconnaître quelques vertus acquises au cours de son long apprentissage du métier politique dans le Haut-Doubs. Voilà une propédeutique utile et qui lui vaut un double coup de chapeau. D'abord, Robert Schwint était toujours agréable avec ses adversaires. Il ne cherchait pas à convaincre, encore moins à débattre dans le vide. Il affichait toujours son accord avec son dernier interlocuteur qui concluait à la grande courtoisie de ce sénateur-maire de gauche. Ainsi, l'entend-on, aujourd'hui (La presse bisontine-09/2010) chanter les louanges du député-maire de Vesoul qui, selon lui, aurait fait plutôt qu'il ne ferait, un bon maire de Besançon. C'est pas très gentil pour le tenant du titre, mais Robert Schwint est d'abord séduisant avec ses adversaires, sans doute, parce qu'il est, alors, en terrain de mission et, au XIX<sup>ème</sup> siècle on l'imagine missionnaire à Ecole, champion de ces prêches ardentes, de ces confessions brûlantes, de ces veillées nocturnes dans des églises toujours éclairées par le Saint Sacrement, propices à ces exercices de foi, destinés à entretenir la flamme, pour les siècles des siècles.

Cette courtoisie très policée, Robert Schwint l'avait acquise dans son statut d'élus de gauche, en terre de mission, du côté de la bise et des calvaires dressés face à l'erreur, celle-là même qu'il professait dans le silence de sa conscience. Seul sur cette terre de chouans, il en avait retiré un complexe d'assiégé, heureux de l'être, autonome, libre pour tout dire, de la pression des militants, et autres ligueurs, apparatchiks du parti. Seul sur cette terre vendéenne, Robert Schwint, hétérodoxe insolite, n'avait pas d'ennemi résolu à droite, ni Edgar Faure, ni Jacques Henriot, autre sénateur, autre électron libre, mais de droite. Cette porosité dans le système de défense de Robert Schwint allait-elle jusqu'à l'entente préalable que d'aucuns ont devinée aux législatives d'après 1967 et dans quelques élections cantonales, devenues envol de l'aigle, pour des élus d'une droite en peau de lapin ? Ces scrutins auraient eu la vertu d'anticiper le syndrome Bartolone, celui de primaires en trompe-l'œil, destinées à ratifier les choix d'état-major. Bartolone vient de semer le doute...

Aimable avec ses opposants, Robert Schwint est souvent sévère avec les siens, comme les montbéliardes qui préfèrent toujours l'herbe du voisin, comme s'il était toujours plus agréable de séduire le profane. On devine, aujourd'hui, et plus que jamais, la lassitude dans ce regard lourd d'un demi-siècle d'agitation sur tous les fronts. Les amabilités tombent comme à Gravelotte, sur le maire de Besançon qui n'était pas son poulain. On le savait. Le tram est trop cher pour cette ville. Enfin, et c'est la perle : Besançon manque de moyens pour cause d'indifférence à l'industrie. Voilà le vrai débat, la cause des malheurs de cette ville, riche de son patrimoine, mais pauvre de ses activités, engagée sur un trampoline funeste, celui de la paupérisation.

Après tant de vertus, vient la zone d'ombre, mais non le coup de pied de l'âne. Car la désindustrialisation de Besançon, déjà bien engagée sous le règne de

son prédécesseur, n'a fait que s'aggraver, au gré d'une incantation officielle qui ne cessait d'en appeler aux équipements publics et autres créations d'emplois publics. Qui ne se souvient du malheureux Christian Bonnet, bon ministre de la V<sup>ème</sup> République, en visite à Besançon, et qui avait eu le malheur de parler de « Rochefarine » plutôt que de Chateaufarine, lieu de localisation du futur CHU et de focalisation des énergies de la grande famille de gauche, aux affaires depuis près de 60 ans ?

Après les vertus, après le sujet d'étonnement, un regret exprimé dans la torpeur vespérale de cette longue retraite : que Robert Schwint n'ait pas gardé à Besançon cet activisme qui était le sien dans le Haut-Doubs, marque de la modernité et clé de son succès, en 1971.

## Morteau et le terrain de la gare

A la question de RSHD sur la réutilisation du terrain de la gare, racheté par la ville à la SNCF, le maire, Mme Annie Genevard, nous a adressé la réponse suivante qui appelle le commentaire.

« A Morteau, entre Doubs et montagne, le foncier est rare et convoité. Aussi le rachat des terrains mis en vente par *Réseau Ferré de France (RFF)*, en plein cœur de ville est-il une opportunité que la Ville ne pouvait laisser passer. Le Conseil municipal a donc délibéré favorablement pour les acquérir avant la fin de l'année.

Ces terrains, d'une superficie de 15.000 m<sup>2</sup> environ, sont situés tout près du centre-ville, à proximité de la gare et tous les services urbains. Ils pourraient être rapidement aménagés et accueillir de nouveaux logements, quelques commerces, tout en conservant des espaces de stationnement conséquents pour les usagers des transports ferroviaires et la clientèle du centre-ville.

La SEDD (Société d'Équipement du Département du Doubs) a été missionnée par la Ville pour réaliser l'étude d'opportunité autour de ce projet et procéder aux premières prises de contact avec d'éventuels aménageurs partenaires.

Cette opération permettrait de valoriser ce secteur, aujourd'hui en limite de la commune, en créant un véritable quartier, en lien direct avec le centre-ville. L'idée est d'utiliser cet espace pour relier le cœur commerçant et la zone de loisirs sur les berges du Doubs qui accueillent de nombreux équipements sportifs. Une passerelle pourrait, si la SNCF en est d'accord, faire le lien et créer, à terme, un nouvel espace à vivre et à flâner ».

Que faut-il penser de cette proposition ? C'est un thème classique d'aménagement du territoire. La Ville de Morteau vient de racheter une partie des emprises SNCF (1,5ha), autrefois dévolues, sur des voies de service, déposées de longue date, au trafic fret. Les halles à marchandises ont été cédées depuis des lustres à des entreprises privées dont l'activité n'a rien à voir avec la desserte ferroviaire. Les terrains rachetés à RFF sont aujourd'hui transformés en parking, à l'intention des frontaliers. La vaste emprise, autrefois vouée au trafic marchandises de la SNCF qui a cessé de desservir Morteau et le Col-des-Roches depuis une quinzaine d'années quand elle acheminait ce trafic par Pontarlier et Gilley, n'a plus aucune valeur économique, en termes de transformation, de valeur ajoutée et, bien sûr, d'emploi.

Dans ce vide sidéral organisé par la SNCF et sauvé *in extremis* par la régionalisation du transport voyageurs, le maintien d'une desserte ferroviaire vaut présence d'un équipement structurant. Et un équipement structurant, malgré la désertion de la SNCF, reste une chance pour la collectivité qui l'accueille, en termes de localisation d'activités. Ces activités, facteurs d'emploi et de revenu, sauf à admettre que seule la Suisse voisine est en mesure de les créer, doivent être de réception de pondéreux-hydrocarbures, matériaux de construction... et d'expédition de produits transformés ou, à tout le moins, de matières premières, le bois pour en rester à l'une des rares filières en expansion dans le Haut-Doubs, aujourd'hui, expédié, par les affréteurs français, de la gare suisse du Col-des-Roches ou des Verrières sur Pontarlier-Neuchâtel. L'activité de production et d'échange est-elle condamnée, dans le Haut-Doubs à franchir la frontière?

La vraie question reste donc celle de l'utilisation économique, cad facteur de valeur ajoutée, des terrains de la SNCF, comme d'ailleurs de ceux abandonnés aujourd'hui par ces deux autres grands propriétaires qui ne cessent de vendre leur patrimoine : l'armée et les congrégations religieuses.

Il est vrai que la France est actuellement le théâtre de transactions massives, foncières et immobilières, de la part de ces trois grands propriétaires que sont l'armée, premier propriétaire, RFF, deuxième propriétaire et les congrégations. Or, ces aliénations se font au coup par coup, sans préoccupations économiques ni programmation, avec, en général, une seule forme de recyclage, le logement. Besançon, au vieux complexe du rouge et du noir, vend les locaux de ses congrégations au Conseil régional, ses casernes à la Ville et les immeubles de l'Etat au Conseil général. En clair, il n'y a que des acheteurs publics et, chaque fois, le résultat est le même : des fonctionnaires<sup>o</sup> et/ou des logements.

La localisation d'activités, facteur de production et d'échanges, a déserté le mental et la culture des pouvoirs locaux, comme par hasard, investis du pouvoir décision, avec la décentralisation. L'exemple achevé de cette confusion des genres en est la reconversion de la gare Mouillère de Besançon : plusieurs hectares, il y a moins de 30 ans, dévolus à la desserte d'une zone d'activités de 4000 emplois, aujourd'hui couverte de logements. A Morteau, le terrain de la gare ne verra pas la moindre activité liée à la desserte ferroviaire. On y fera des logements et des commerces, manière de conclure ce déjeuner, organisé, il y a 20 ans par l'adjoint, Hilaire Bosa, en présence des maires de la ligne Besançon-Morteau, transportés spécialement par la SNCF qui s'apprêtait à fermer. Le thème en était le recyclage des emprises abandonnées par la SNCF. 20 ans plus tard, Morteau ne donnera pas l'exemple, alors que la ligne a été sauvée ; Avoudrey a montré la voie en localisant une activité industrielle sur l'ancienne gare. Gilley n'a rien trouvé de mieux que la construction d'une salle polyvalente. Villers a transformé sa gare, rasée, en espace sinistré. Quant à la zone d'activités développée par Morteau au Bas-de-la-Chaux, il ne s'agit pas d'un équipement structurant à vocation intermodale, comme pourrait l'être le terrain SNCF de Morteau, image virtuelle d'une zone d'activités qui, au mieux, se développera outre-frontière.

°Cf- « Absolument dé-bor-dée. Le paradoxe du fonctionnaire » par Aurélie BOULET (Albin Michel-2010)